



Résidence enfant hors de la résidence fixée par le juge

Par **ez cocos**, le **25/03/2017** à **10:47**

Bonjour,

La résidence de mes enfants a été fixée chez la mère. Cependant, régulièrement, les enfants dorment chez leur grand-mère même en période scolaire qui n'habite pas loin car elle ne veut pas rester seule. Ce à quoi je suis fermement opposé.

Cela fait maintenant plusieurs semaines que ma fille passe ses nuits chez sa grand-mère.

Est-ce normal ? Il y a-t-il moyen juridique de faire cesser cela ?

Merci d'avance pour vos réponses,

Ez